



PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 23 avril 2024 à 18h30, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant et les conseillers, Mme Diane Lacasse, Mme Caryl McCann, M. Garry Dagenais, M. Serge Laforest et Mme Chantal Allen.

Également présent, M. Mario Allen, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 157 du Code municipal, M. Roger Larose, président, constate la présence de tous les membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 18h30.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Aucun citoyen présent.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

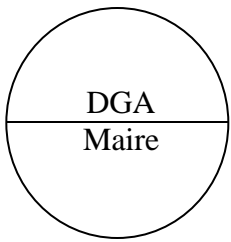
1. Ouverture de la séance
2. Parole au public et questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Offre d'achat d'une propriété offerte à la Municipalité
5. Réparation camion 118
6. Varia
7. Période de questions du public
8. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire Roger Larose et appuyé par le conseiller Dr Jean Amyotte.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu avec le retrait de l'item 4 - Offre d'achat d'une propriété offerte à la Municipalité.

Adoptée

24-04-5247



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

24-04-5248

4. RÉPARATION CAMION 118

CONSIDÉRANT que la municipalité doit réparer le moteur du camion No 118, un Sterling de l'année 2000.

CONSIDÉRANT que les pièces reçues ne sont pas compatibles avec ce modèle de camion et que certaines composantes nécessaires sont manquantes et indisponibles en ce moment pour les raccordements.

CONSIDÉRANT l'urgence d'effectuer les réparations afin de réaliser les travaux de voirie planifiés pour 2024.

CONSIDÉRANT qu'un entrepreneur local possède un camion complet pour pièces y compris les pièces compatibles nécessaires ainsi que de nombreuses autres pièces mécaniques.

CONSIDÉRANT que notre fournisseur de services mécaniques a inspecté ce camion, qui est complet et directement compatible, et recommande son achat.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Laforest et appuyé par le conseiller Garry Dagenais.

ET RÉSOLU de procéder à l'achat d'un camion usagé complet pour la somme de 16 096,50\$ taxes incluses auprès de l'entreprise Ronald O'Connor Construction inc.

QUE cette dépense provienne du surplus non affecté

QUE les pièces non compatibles soient remboursées par le fournisseur ou mises en vente.

QUE le camion pièce soit conservé et inscrit à notre inventaire.

Adoptée

5. VARIA

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen présent.



24-04-5249

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Chantal Allen et appuyé par la conseillère Caryl McCann;

ET RÉSOLU de lever la séance à 18h37 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Louis-Alexandre Monast
Directeur général adjoint et secrétaire,
greffier-trésorier

Roger Larose
Maire

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».